

« Des inégalités sociales aux inégalités scolaires »

Mots clefs : Ecole, république, inégalités, éducation, état, diagnostic, crise, réforme, avenir, confiance, pression

La première séance du séminaire « Ecole et République » a eu pour objet d'explicitier la finalité du séminaire, et d'introduire la réflexion sur la thématique de la séance portant sur les liens entre inégalités sociales et inégalités scolaires.

Dans son propos introductif, Bernard Hugonnier a souligné l'ambivalence de l'intitulé du séminaire, qui est à la fois symbolique et problématique. Selon lui, le lien entre les deux substantifs (école et République) s'articule autour de six points portant sur :

- La relation entre devoir d'éducation de l'Etat et réussite personnelle, sociale et professionnelle pour tous
- L'importance d'articuler le rôle social de l'Etat et la promesse d'égalité des chances pour tous, assurée par l'école
- Le lien entre le rôle économique de la République, et le capital humain issu de l'école
- L'adéquation entre évolutions sociales et économiques, et nécessité de réformer la démocratie et la gestion de la *Res publica*.
- La corrélation entre crise de l'école et crise de l'autorité, reposant sur une analyse de l'expansion de la culture démocratique
- Et enfin, le rôle de l'école dans la transmission et la mise en œuvre des principes et valeurs de la République, notamment en matière d'égalité d'accès, de moyens et de chances.

L'existence de liens étroits entre Ecole et République d'une part, et les chiffres (OCDE, PISA) en matière d'inégalités d'accès, de moyens et des chances dans le domaine de l'éducation en France d'autre part, mènent au constat du relâchement de ces liens. Ce constat est renforcé par l'inertie de l'Etat face à la faillite de l'école, ce qui constitue un danger pour la société, sur les plans humains, économique et politique. D'où la nécessité de mener une réflexion sur les relations entre Ecole et République. Il s'agit à cet égard de réfléchir aux conditions permettant de réconcilier la République et son école, grâce à l'invention d'une nouvelle école. Cette démarche suppose de ne pas considérer l'échec de dizaine de milliers de jeunes dans l'éducation nationale comme une fatalité, mais d'orienter la mission de l'école vers le développement des capacités personnelles de tous les jeunes.

Dans leur propos, les deux répondants, tout en approuvant les remarques avancées par Bernard Hugonnier, ont évoqué la nécessité au cours du séminaire, de s'interroger sur le diagnostic, largement répandu, de la crise de l'éducation en France. Ce diagnostic reposerait sur une vision réductrice et coûteuse de la problématique de l'éducation. Réductrice parce qu'elle ne tient pas compte de tout ce qui fonctionne dans le système éducatif, et coûteuse parce qu'elle préconise une réforme du système dans sa globalité, au lieu de procéder à une identification précise des éléments à réformer. Il s'agit donc d'adopter une perspective positive, en abordant la question de la réforme de l'éducation, non pas d'un point de vue global, mais en repérant les leviers permettant de réformer et les éléments à réformer. De plus, il faudrait examiner la réalité du diagnostic de la crise de l'école, en se demandant si celle-ci ne concerne pas, plus qu'une crise des résultats, une crise de confiance en la capacité de l'école d'assurer un avenir meilleur. Par ailleurs, l'école et son environnement ne peuvent pas être considérés comme les principaux, ou les seuls responsables de la situation. Il est donc question, d'adopter un regard décentré, afin de renouveler les réflexions sur l'école et les perspectives de réforme de celle-ci. Enfin, pour être efficace, la réforme de l'institution scolaire doit être mise à l'abri des pressions, tensions et chevauchés idéologiques des dirigeants politiques.